



Réf : 231129-COU-RJ-TG

Objet : Pôle Parlementaire : Demande de Moratoire sur la
Décision des Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux
(AFSB)

A Saint-Médard-d'Eyrans,
Le 29 novembre 2023

Madame, Monsieur,
Chers élus de la Métropole de Bordeaux,

Dans le cadre de la délibération prévue le vendredi 1er décembre concernant le Grand Projet du Sud-Ouest et les Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB), nous, parlementaires et élus locaux, souhaitons vous faire part de nos préoccupations et du résultat de nos démarches récentes concernant ce projet crucial pour l'avenir de nos territoires.

Notre objectif a toujours été de veiller à la justesse et à l'efficacité des politiques publiques, notamment dans le domaine des infrastructures ferroviaires, outils essentiels à la mobilité quotidienne de nos concitoyens, au développement économique et à la transition écologique de notre région. À ce titre, nous avons étudié avec une attention particulière la pertinence des AFSB, notamment dans le cadre des objectifs du RER métropolitain.

Les échanges fournis et constructifs que nous avons eu avec SNCF Réseaux depuis le 7 mai 2023 nous amènent à émettre de sérieux doutes quant à l'utilité réelle des AFSB. Les documents qui nous ont été transmis par SNCF Réseaux indiquent que les voies existantes seraient suffisantes pour absorber les circulations prévues pour répondre à la fois aux exigences du RER métropolitain et à l'augmentation du trafic TGV et fret remettant ainsi en question la nécessité de la réalisation d'une troisième voie. Celle-ci ne serait ainsi justifiée, dans ces documents, que par une desserte au quart d'heure des gares entre Bordeaux et Beautiran. Or cette desserte qui n'est pas prévue dans le RER métropolitain, et est à ce stade hypothétique manquant de fondement clair en termes d'études d'intérêt, de fréquentations prévues, d'investissements nécessaires et de coûts d'exploitation.

Par ailleurs, la position de SNCF Réseaux, juge et partie dans ce projet, puisqu'ils réalisent à la fois les études d'opportunité et la maîtrise d'œuvre, n'est pas de nature à dissiper nos doutes. Il est regrettable qu'une expertise indépendante n'ait pas été réalisée pour valider définitivement la pertinence des AFSB.

Face à ces incertitudes, et alors que l'utilité publique des AFSB n'est pas établie avec certitude, nous jugeons primordial de demander un moratoire sur les décisions relatives à ce projet.

Ce sursis permettrait d'obtenir les informations complémentaires indispensables pour une prise de décision éclairée et responsable, comme, par exemple, le graphique de circulation attestant de la saturation des lignes actuelles, notamment au regard des projets d'augmentation du trafic sur ces lignes avant la fin des travaux.

Il en est de même sur les estimations de fréquentations des gares, sur lesquelles sont en partie fondées les AFSB, et qui sont aujourd'hui totalement invraisemblables. Il est prévu, par exemple, qu'à horizon 2030 la fréquentation de la gare de Bègles soit multipliée par six passant de 38020 montées/descentes annuelles en 2022 à 223380.

Nous sommes conscients de l'importance de ces aménagements pour l'avenir des connexions et du dialogue indispensables entre notre métropole et son environnement. Cependant, il est de notre devoir de garantir que toute décision prise soit basée sur des données actualisées, fiables et transparentes.

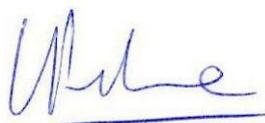
Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées

Madame Sophie METTE
Députée de la Gironde



Monsieur Loïc PRUD'HOMME
Député de la Gironde



Monsieur Nicolas THIERRY
Député de la Gironde



Madame Nathalie DELATTRE
Sénatrice de la Gironde



Madame Laurence HARRIBEY
Sénatrice de la Gironde



Monsieur Hervé GILLE
Sénateur de la Gironde



Madame Florence LASSARADE
Sénatrice de la Gironde



Madame Monique de MARCO
Sénatrice de la Gironde



Madame Jacqueline LARTIGUE
Maire de Bernos-Beaulac

Monsieur Christian TAMARELLE
Maire de Saint Médard d'Eyrans



Contacts

Sénat
15 rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06

Assemblée nationale
126 rue de l'université
75355 Paris 07

**Collectif des Elus des Territoires Sud Girondins,
de Montesquieu et Solidaires**
Mairie de Bernos, 33430 Bernos